

L'ESSENTIEL

sur le compostage partagé



Ce que je peux y apporter :

Pourquoi composter ?

Le compostage permet de transformer vos déchets de cuisine en compost nourrissant pour la terre de vos différentes plantations et de réduire le volume de votre poubelle et les éventuelles odeurs.

C'est donc des déchets en moins à traiter pour la collectivité et à la charge de l'habitant, au profit de vos plantes !



sachets de thé



fleurs fanées



Fruits et légumes abîmés, épluchures et même des agrumes



Marc de café, avec filtre

coquilles d'oeufs (concassées)



Essuie-tout, mouchoir en papier (non imprimés et non parfumés)



Contact

Communauté de communes
Le Tonnerrois en Bourgogne,
Service déchets - le Sémaphore,
2 avenue de la gare
89700 TONNERRE
www.letonnerroisenbourgogne.fr

Tél.: 03 86 55 39 42

Ce que je ne dois pas apporter

Produits laitiers,
Pain et restes de repas,
Sacs aspirateurs, couches,
Mégots, plastiques,
Cendres de bois, même froides.

Viandes , poissons, coquillages,
Litières d'animaux,
Liquides huileux (fritures),
Tontes de gazons, branchages.

Retrouvez le composteur partagé le plus proche de chez vous sur www.letonnerroisenbourgogne.fr (rubrique gestion des déchets)

Ce que je dois faire



- 1 Vider les déchets compostables autorisés dans le bac «compost en cours» en les répartissant bien sur toute la surface.
- 2 Les recouvrir avec un peu de broyat



La transformation de vos déchets en compost :

Un agent de la communauté de communes et les référents veillent au bon fonctionnement du site de compostage en apportant les soins nécessaires (aération et mélange des déchets, stock de broyat, mise en maturation et distribution du compost).

Le compost produit sera proposé aux habitants du site.

Comment utiliser le compost ?

Voici quelques exemples :

Avec tamisage :

Pour les semis, le repotage, l'entretien des jardinières, des potées,...

Mélangez environ 1/3 de compost très mûr, 1/3 de bonne terre ou de terreau et 1/3 de sable

Sans tamisage :

Si vous étalez le compost au jardin (vivaces, arbustes, fruitiers, potager,...) et que vous l'incorporez par binage de surface (sur 5 cm d'épaisseur). Vous pouvez terminer cette opération par un bon paillage.

Le compost incorporé à la terre par binage est bon pour le potager ! Mais il faut éviter que les semis soient en contact direct avec du compost pur !

